

ROYAUME DU MAROC



**Discours de Monsieur le Ministre Délégué auprès du Ministre
de l'Economie et des Finances, chargé du Budget
à l'occasion de la constitution du réseau
« Mixité-Gouvernance autour de la Méditerranée »**

Rabat, le 12 mai 2014

Madame la Présidente Directrice Générale de l'Assistance au Développement des Échanges en Technologies Économiques et Financières ;

Madame la représentante de l'UpM ;

Madame la représentante de l'ONU-Femmes (Bureau Multi-Pays pour le Maghreb) ;

Mesdames et Messieurs honorable assistance ;

- C'est pour moi un réel plaisir d'être parmi vous aujourd'hui en cette session d'ouverture des travaux de la constitution du réseau « Mixité-Gouvernance autour de la Méditerranée ».
- Je tiens en cette occasion à saluer cette initiative, coordonnée par le Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre (CE-BSG), qui participera certainement aux efforts déployés et aux avancées réalisées en matière d'accès égal des citoyennes et des citoyens à leurs droits et pour faire de la promotion de la représentation des femmes dans les différents échelons des circuits de décision un levier d'égalité, d'équité et de bonne gouvernance.
- Permettez-moi d'adresser, également, mes vifs remerciements aux organisateurs et aux participants et, notamment l'Assistance Française au Développement des Échanges en Technologies Économiques et Financières (ADETEF) et l'Union pour la Méditerranée (UpM) avec lesquels le Ministère de l'Économie et des Finances entretient des liens de coopération et de partenariat d'excellence et des relations privilégiés et fructueuses.

Mesdames et Messieurs

- La constitution d'un réseau de femmes en position de responsabilité dans les administrations publiques dans les pays de la Méditerranée est une action majeure en mesure de contribuer avantageusement à faire avancer la dynamique des réformes initiées dans ces pays, la pertinence des politiques publiques et la gouvernance au regard des engagements pris en matière de promotion de l'égalité et ce, dans le sens d'un progrès économique, social et culturel équitable.
- Le lancement aujourd'hui du réseau Mixité et Gouvernance dans les pays de la méditerranée vient donc renforcer le nombre d'initiatives et de bonnes pratiques existantes aussi bien au nord qu'au sud de la Méditerranée qui devraient être mieux connues et partagées pour asseoir durablement les conditions favorables à la mixité et à la parité.

Mesdames et Messieurs

- C'est dans la configuration des changements que traversent le monde et notre région en particulier que l'expérience de mon pays, le Maroc, révèle toute sa portée. Ainsi, notre pays a délibérément choisi la voie du développement intégré et de la bonne gouvernance, agissant en symbiose sur les dimensions institutionnelles, économiques, sociales, culturelles et environnementales.
- Les réformes institutionnelles intensifiées récemment par le Royaume, conduites par Sa Majesté le Roi, avec l'adoption d'une nouvelle Constitution, constituent, en effet, un socle solide pour un ancrage irréversible d'une

nouvelle gouvernance fondée sur les principes de respect des droits humains, d'égalité, d'équité et de citoyenneté.

■ La place, ainsi, réservée par la nouvelle Constitution aux questions d'égalité et d'équité constitue une consécration de la dynamique cumulative des réformes (réformes du code de la famille, du code électoral, du code du travail, du code pénal, du code de la nationalité,...) qui a renforcé les acquis démocratiques et a contribué à l'amélioration de l'efficacité et de la transparence des politiques publiques de plus en plus sensibles aux questions d'équité et d'égalité.

■ De même, plusieurs mécanismes opérationnels à même de consolider les espaces de concertation, de convergence et de complémentarité entre les Département Ministériels en matière de promotion de l'intégration de la dimension genre dans leur plan d'action et procédures de gestion ont été lancés. Il s'agit de :

- Plan Gouvernemental pour l'Egalité (PGE) en perspective de la parité (2012-2016), qui vise à intégrer les droits des femmes dans les politiques publiques et les programmes de développement, tout en prenant en considération la dimension régionale et locale ;
- Mise en place, en 2010, d'un Réseau Interministériel de Concertation pour l'intégration de l'égalité des sexes dans la fonction publique qui veille à planifier, à suivre et à évaluer les activités relatives à la gestion des ressources humaines pour instaurer des mécanismes d'intégration du principe de l'égalité de genre dans les processus de Sélection, de Recrutement, de Nomination, de Mobilité, de Promotion et d'Evaluation du Rendement et à consolider les expériences réalisées en

matière d'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans la réforme de la gestion des ressources humaines.

■ Il y a lieu de noter à cet égard, la progression du taux de féminisation des départements ministériels qui a atteint, en 2012, le niveau de 38,6% contre 37% en 2009 et 34,4% en 2002 soit un gain de près de 4,2 points en 10 ans. Toutefois, l'accès des femmes fonctionnaires aux postes de responsabilité demeure faible par rapport aux hommes, malgré une évolution soutenue, passant de 10% en 2001 à 15,3% en 2010 et à 16% en 2012 mais qui reste lente, soit une augmentation de 6 points sur 11 ans.

- Budgétisation Sensible au Genre, menée par le Ministère de l'Economie et des Finances, depuis 2002, en partenariat avec l'ONU Femmes, ayant pour objectif, l'intégration de la dimension genre dans la programmation budgétaire. Elle a permis au Maroc de se doter d'instruments analytiques fondés sur des guides budgétaires dédiés et renforcés par une batterie d'indicateurs synthétiques sensibles au genre, de rapports genre accompagnant la Loi de Finances, en mesure de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques publiques au regard du genre et au regard des impacts attendus au niveau de populations préalablement ciblées et dont les besoins sont à l'évidence différenciés. Ce processus a été consolidé par la création en 2013 du Centre d'Excellence de la BSG au sein du Ministère de l'Economie et des Finances, dédié à l'apprentissage et à l'innovation en matière de BSG, à travers l'apprentissage entre pairs, le partage Sud-Sud des connaissances et les partenariats triangulaires.

- Cette dynamique ininterrompue en faveur de l'intégration systématique de la dimension genre dans les pratiques de programmation et de planification des institutions publiques sera consolidée et renforcée dans le cadre de la réforme de la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOF).

- Cette réforme intègre de la dimension genre dans la programmation budgétaire et dans le processus de suivi/évaluation. Dès lors, chaque programme relevant d'un même Ministère ou d'une institution devrait être associé à des objectifs définis, ainsi que des indicateurs chiffrés permettant de mesurer les résultats atteints tout en prenant en considération la dimension genre.

Mesdames et Messieurs

- Conscient que l'avenir de nos pays respectifs dépend de la participation active, engagée et citoyenne de tout un chacun dans la gestion des affaires publiques, nous adhérons à cette démarche de travail collaboratif basée sur l'échange et le partage des connaissances cumulées et des bonnes pratiques, et ce, afin que nous puissions contribuer à faire avancer nos pays dans la voie de l'égalité et de l'équité et un partenariat de progrès et de solidarité qui conditionne l'ambition d'une prospérité équitable partagée dont a tant besoin notre Méditerranée à Tous.

- Je souhaite plein succès dans vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.